

# Jeux Olympiques de la Jeunesse

Août 2010

## 1. Présentation :

*La vision des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) est d'inciter les jeunes du monde entier à participer au sport et à vivre selon les valeurs olympiques. Les JOJ, événement sportif pour les jeunes, sont un équilibre entre le sport, la culture et l'éducation. Les athlètes participeront à des compétitions de haut niveau et à des programmes de culture et d'éducation portant sur cinq thèmes: Olympisme et valeurs olympiques, développement des compétences, bien-être et mode de vie sain, responsabilité sociale et expression.*

La FFCK a affirmé son attachement à être présente à ce nouvel événement qui correspond avec à-propos à ses préoccupations en matière d'accès au haut niveau. C'est en effet l'occasion :

- ✓ De renforcer le sens de la formation pluridisciplinaire de nos athlètes en permettant l'accès à la sélection de tous les pratiquants (16/17 ans) de course en ligne, descente, kayak polo ou slalom,
- ✓ De concrétiser l'engagement de la FFCK pour les valeurs de l'olympisme et de contribuer à la prise de conscience d'un développement nécessaire d'une culture de l'éthique sportive,
- ✓ De réaffirmer que le terrain du haut niveau est celui des championnats du monde senior, des jeux olympiques et des jeux mondiaux. La nature des épreuves des JOJ incluant un programme culturel et d'éducation permet de ne pas confondre cette compétition avec les jeux olympiques. Les JOJ ne sont pas une finalité mais une invitation à s'engager authentiquement dans une démarche de haut niveau durable.
- ✓ De positionner avec plus de force l'outil d'évaluation espoir du PES en ce qu'il constitue la 1<sup>ère</sup> étape de sélection.

Les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse seront organisés à Singapour du 12 au 22 août prochain et le rassemblement au CNOSF est prévu le 8 août 2010. Trois quotas au maximum peuvent être attribués par nation dans les épreuves suivantes : K1H, K1D & C1H. Actuellement deux quotas sont alloués à la France sur la base des résultats des saisons 2008 & 2009. Sous réserve d'être confirmés par le CNOSF, ils permettront la participation de 2 sportifs (K1H, K1D) avec l'objectif d'accéder aux podiums. La possibilité pour la France d'obtenir le quota C1H demeure mais ne sera connue que tardivement (le 15 juillet au plus tard) ; c'est pourquoi les sportifs de cette discipline seront invités à participer aux épreuves (mars/juin) sans que leur sélection puisse être assurée.

## 2. Modalités de sélection JOJ

La sélection est ouverte aux sportives et aux sportifs âgés de 16 et 17 ans (années de naissance : 1993 et 1994) pratiquant la course en ligne, la descente, le kayak polo ou le slalom.

Elles se dérouleront en deux étapes. La 1<sup>ère</sup> identifiera un groupe de sportives et de sportifs d'après les résultats des tests d'évaluation Espoir organisés le dimanche 14 mars 2010 dans le cadre du PES

de la FFCK. Lors de la 2<sup>ème</sup> étape la sélection définitive sera prononcée parmi les athlètes de ce groupe à l'issue d'un stage national qui se déroulera du 28 au 30 juin 2010 à Saint Pierre de Bœuf.

### **1.1. Conditions de participation :**

- ✓ Etre licencié(e) à la FFCK et être né(e) en 1994 ou 1993,
- ✓ Ne pas avoir participé à une manifestation internationale de catégorie A pour un autre pays ni avoir été autorisé par la FFCK à courir pour un autre pays,
- ✓ Avoir envoyé avant le 15 juin 2010 la convention individuelle équipe de France signée à l'attention de Philippe GRAILLE, DTN, à l'adresse suivante : Isabelle Banvoy, FFCK; 94344 Joinville le Pont Cedex.

### **1.2. La 1<sup>ère</sup> étape de sélection (14 mars 2010) :**

Se référer aux pages présentant les tests « espoir » du PES de la FFCK (dimanche 14 mars 2010). Les inscriptions seront faites par les athlètes, les clubs ou les cadres techniques sans prise en charge financière fédérale. Ils se dérouleront selon le règlement spécifique contenu dans le présent dossier.

A l'issue des tests les deux 1<sup>ères</sup> filles et les deux 1<sup>ers</sup> garçons de chaque interrégion pour les catégories concernées ainsi que les quatre meilleures filles et les quatre meilleurs garçons (non retenus) du classement scratch des 4 interrégions participeront à la 2<sup>ème</sup> étape de sélection.

Cette règle vaut pour les trois catégories concernées (K1D, K1H & C1H). Toutefois il est rappelé que le quota de la catégorie C1H n'est, à ce jour, pas attribué à la France et ne pourra pas l'être avant la 2<sup>ème</sup> étape de sélection.

Les athlètes des années d'âge concernées, qui figurent sur une liste ministérielle de haut niveau « Jeune » ou supérieure au titre de la saison 2010, accèdent directement à la 2<sup>ème</sup> étape de sélection sans participer à la journée d'évaluation « Espoir » du 14 mars.

### **1.3. La 2<sup>ème</sup> étape de sélection (du 28 au 30 juin à Saint-Pierre de Bœuf) :**

Durant le stage national, la sélection s'opérera conformément au règlement des JOJ ; la confrontation opposera les candidats sous forme de duels en bateau manœuvrier et bateau directeur. En cas d'égalité lors d'un duel, un barrage est organisé pour départager les athlètes ; il conserve toutefois le bénéfice chronométrique de la meilleure prestation.

Pour chacune des trois catégories (K1D, K1H & C1H), un classement sera établi dans les deux épreuves (slalom et sprint) pour lesquels les premiers recueilleront 0 point, les seconds 1 point, les troisièmes 2 points, les quatrièmes trois points, et ainsi de suite.

Pour chaque catégorie, le classement final est obtenu en additionnant les points des deux épreuves. En cas d'égalité, les athlètes seront départagés en fonction de la meilleure place obtenue sur l'un des deux classements. Si l'égalité demeure l'addition des performances chronométriques réalisées en finale des 2 épreuves permettra de les départager. Si l'égalité

demeure encore, c'est l'addition de l'ensemble des performances réalisées au cours du tournoi qui sera prise en compte.

### 3. Propositions de sélection

#### 1.1. Préambule :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

La validation des sélections nominatives sera conforme à l'annexe 2 des règlements intérieurs. Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme 2010 qui lui sera proposé pour cette échéance terminale. Dans le cas où un bateau pourrait ne pas honorer sa sélection le bateau suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné sur décision du Directeur Technique National.

#### 1.2. Principes généraux

Pour chacune des catégories le meilleur bateau à l'issue des épreuves de sélection sera retenu pour représenter la France aux JOJ et le suivant sera remplaçant jusqu'à la date limite fixée par le CIO pour l'inscription nominative.

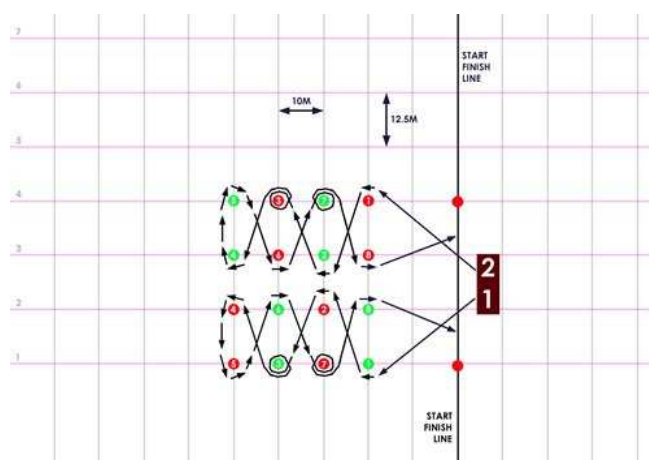
#### 1.3. Remarques

- ✓ En cas de sélections dans plusieurs disciplines, les athlètes pourront courir dans chacune d'elles si les programmes sont compatibles.
- ✓ Le présent mode de sélection sera diffusé dans le Guide du Haut Niveau. Il sera téléchargeable sur le site internet de la Fédération française de Canoë Kayak
- ✓

### 4. Les épreuves

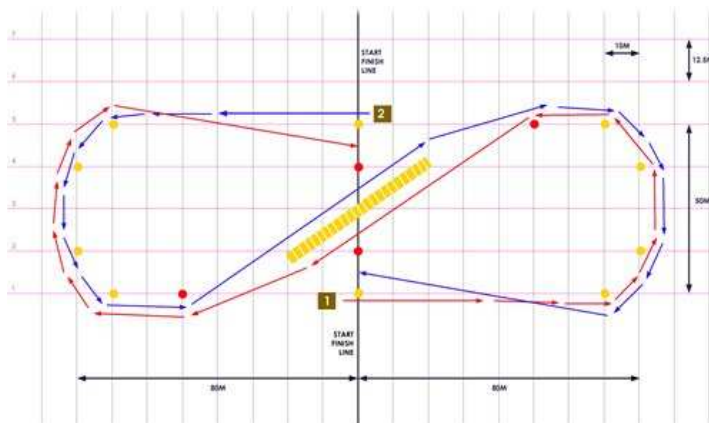
#### 4.1. Slalom

Le parcours de l'épreuve s'étend sur une distance de 50 m et comporte un aller retour. Quatre paires de bouées sont disposés sur le parcours. Lorsqu'une bouée présente un drapeau jaune, l'athlète doit faire un tour complet autour de cette bouée. La longueur totale de la course est approximativement de 180 m. Une même ligne détermine le départ et l'arrivée.



## 4.2. Sprint

Composé de lignes droites et de virages la longueur totale du parcours est approximativement de 420 m. Le départ et l'arrivée se situent sur la même ligne. Au signal de départ les deux athlètes partent en même temps mais en directions opposées.



## 5. Les bateaux

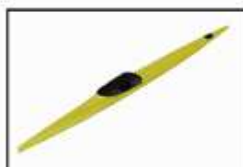
### 5.1. Jeux Olympiques de la Jeunesse

Les bateaux seront fournis par le comité d'organisation. Ils ont été choisis pour leur stabilité en prenant en compte le tracé des épreuves.

#### ICF Officially Approved Monotype Boats: Canoe Sprint

K1: Nelo "Vintage"

Length: 5.2m  
Weight: 12kg  
Beam: 41cm  
Stability Level: 2  
Ideal Till: 70kg  
Cockpit: 92cm x 39cm



C1: Nelo "Vintage"

Length: 5.2m  
Weight: 16kg  
Beam: 44cm  
Stability Level: 2



#### Officially Approved Monotype Boats: Canoe Slalom

K1: Robson (polyethylene) 354cm x 60cm x 28cm



C1: Robson (polyethylene) 354cm x 68cm x 25cm



### 5.2. Deuxième étape de sélection

Pour les séances d'entraînement de la 2<sup>ème</sup> étape de sélection, les athlètes se muniront de leurs bateaux personnels qui respecteront les caractéristiques suivantes (référence au paragraphe 5.1) :

- ✓ Bateau de Sprint : longueur et poids,
- ✓ Bateau de slalom : longueur et largeur.

Pour les épreuves de sélection des bateaux « standard » seront à la disposition des concurrents.